

AR Prefecture

063-216303537-20241129-2024_11_44-DE
Reçu le 02/12/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -quatre, le 29 novembre à 20 h 00
- présents	10	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	10	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	0	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : 25 novembre 2024 Date d'affichage : 25 novembre 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent excusés :

a été nommé secrétaire : M. BLANCHARD Pierre

Délibération 44 – 2023**DM n° 4 budget général : paie décembre**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de pouvoir mandater la paie du mois de décembre, il est nécessaire d'effectuer les écritures suivantes :

Paie de Décembre

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-615220 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 000.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à procéder aux différentes écritures.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 02 décembre 2024
et publication ou notification du 02 décembre 2024

